

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 93.00.681.016.1 DU 3 AOUT 1993

## Doseuses pondérales CHRONOS RICHARDSON modèle NDA

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

### FABRICANT

Société CHRONOS RICHARDSON, Frankfurter Strasse 85-95 Postfach, D 5202 Hennef 1 (Allemagne).

### DEMANDEUR

Société CHRONOS RICHARDSON, 2-4, avenue de la Cerisaie, Platanes 306-F, 94266 Fresnes Cedex.

### OBJET

La présente décision complète la décision n° 92.00.681.009.1 du 30 mars 1992 (1).

### CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales CHRONOS RICHARDSON modèle NDA faisant l'objet de la présente décision diffèrent du modèle approuvé par la décision précitée par la portée maximale de l'unité de pesage qui est comprise entre 25 kg et 52 kg au lieu d'être comprise entre 25 kg et 50 kg.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision du 30 mars 1992.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les essais de vérification primitive seront effectués en une phase au lieu d'installation.

### VALIDITE

La présente décision a une limite de validité identique à celle de la décision précitée.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) Revue de Métrologie, mars 1992, page 459.